

Les acouphènes. Mise au point.

A ce sujet, la communication a été globalement mauvaise dans la presse médicale.

Plainte fréquente, considérée à tort comme bénigne, l'acouphène est avant tout un symptôme et non pas une maladie.

Comme on ne dit pas « on n'y peut rien » à un patient qui se plaint de douleurs abdominales..., On ne dira donc plus la même chose à un patient se plaignant de ce symptôme.
En tout cas pas avant le diagnostic d'acouphène « essentiel » confirmé à l'issue d'un bilan clinique et paraclinique complet.

Exemple : vidéo montrant une bouche ouverte d'une myoclonie vélaire. Le voile se contracte et chaque battement provoque un claquement dans l'oreille. Ce syndrome traduit un dysfonctionnement épileptogène du noyau ambigu qui commande les fibres motrices du voile...

Le diagnostic d'acouphène peut aller de la métastase de cancer du sein au syndrome d'immunodéficience acquise...Il faut donc rester vigilant.